

POSE REPERES DE CRUES SUR LE BASSIN VERSANT DU VIDOURLE

Saint Hippolyte du Fort

Vendredi 13 octobre 2023

L'EPTB Vidourle en accord avec la commune de Saint Hippolyte a choisi la journée « tous résilients face aux risques » du 13 octobre pour inaugurer la pose de repères de crues accompagnée d'un panneau d'information sur la mémoire des inondations et sensibiliser les plus jeunes au risque inondation.



Pour accompagner cette démarche, la classe de CM1/2 de l'école primaire de Saint Hippolyte du Fort a participé à un mini-atelier ludique pédagogique autour des phénomènes d'inondations animé par l'association Mayane avant de se joindre à l'inauguration.

Cette opération de pose de repère de crue s'inscrit dans le cadre des 2 Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) successifs, portés par l'EPTB Vidourle depuis 2004, et répond aux obligations légales nationales portées par le code de l'environnement. Cela conduit sur les territoires des communes, à la matérialisation des niveaux d'eaux recensés lors des crues de ces dernières décennies.



A ce jour, depuis 2006, 64 macarons PHEC (plus haute eaux connues), 29 plaques « Crue Historique » et 20 panneaux d'information ont été ainsi matérialisés sur une trentaine de communes du bassin versant. **Le montant global de cette opération est de 106 502 euros H.T, financé par l'Etat et la Région à hauteur de 80%.**

De gauche à droite : Pierre MARTINEZ, Président de l'EPTB Vidourle, Bruno OLIVIERI, Maire de Saint Hippolyte du Fort et Jacques DAUTHEVILLE, Vice-Président EPTB Vidourle et de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol.